



GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ 01.76 84.14 33 /01 76 84.14.34

www.cgt-renault.com - e.mail usines@cgt-renault.com

Mercredi 14 février 2018

Vendredi 16 février, la direction de Renault annoncera les résultats financiers 2017.

Elle annoncera également le pactole que les actionnaires se partageront. Au minimum 1,3 milliard d'euros. Elle annoncera également la prime d'intéressement (pour les seuls salariés RENAULT SAS) qui sera forcément plus faible que l'an passé (*en 2017, nous avons reçu 1000 euros de prime supplémentaire en remerciement des sacrifices faits les années précédentes*).

Lundi 19 février se tiendra la seconde réunion des NAO POUR LA DIRECTION RENAULT, ce sera LA DERNIERE !

Seule une **Augmentation Générale des Salaires** pour toutes les catégories (APR, ETAM, CADRE) permettra à l'ensemble de la communauté de travail salariés RENAULT SAS, INTERIMAIRES ... de voir leur salaire évoluer.

La coordination CGT Renault appelle les salariés et interimaire à la MOBILISATION pour des AGS !

Soutenons la délégation CGT aux négociations !

La CGT revendique

- Une **grille unique des salaires de l'APR au Cadre** commençant à 1800 € bruts
- Un **13^{ème} mois**,
- **Passage cadre** (PSD, PCCC, PRRE), revalorisation du salaire à hauteur de 10%, a minima au salaire moyen de la Position 2.
- **Prime d'ancienneté** calculée sur le salaire de base, de 3% à 18%,
- **Revalorisation de l'ensemble des primes** à 10%, avec une attention particulière pour le transport.

L'individualisation des salaires a pour effet de tasser les salaires pour l'ensemble des catégories professionnelles chez RENAULT. **Nous, salariés de RENAULT SAS, sommes perdants depuis trop d'années !**

Tableau des salaires bruts médians 2005 /2017

| | 2005 | 2017 | |
|---------------------------------|---------------|--------------|------------|
| Plafond Sécurité Sociale | 30192 | 39228 | 30% |
| SMIC | 14 614 | 17760 | 22% |
| Médiane 185 | 25886 | 28183 | 9% |
| Médiane 195 | 28166 | 30936 | 10% |
| Médiane 215 | 30093 | 33635 | 12% |
| Médiane-285 | 32404 | 35933 | 11% |
| Médiane-335 | 39140 | 43281 | 11% |
| Médiane-365 | 43158 | 48120 | 11% |
| Cadre Position 1 | 36500 | 38000 | 4% |
| Cadre Position 2 | 44339 | 46001 | 4% |
| Cadre 3A | 52718 | 58687 | 11% |
| Cadre 3B | 69832 | 75881 | 9% |
| Cadre 3C | 100551 | 115040 | 14% |



Source bilan annuel présenté par la DRH Renault SAS, le 30 janvier 2018

Entre 2005 et 2017, le plafond de la sécurité sociale, base d'une grande partie de nos prestations sociales (cotisation mutuelle, retraite complémentaire cadre,...) a progressé de 30% alors que chez Renault les salaires étaient sous contrôle. Ce plafond est le reflet des évolutions de salaire en France.

Dans le même temps, le SMIC a progressé de 22% !

Le salaire correspond au paiement des qualifications et des expériences acquises au fil des années. Chez RENAULT et dans l'industrie automobile en général, la technologie est en constante progression. L'entreprise fait appel à de plus en plus de qualifications pour concevoir, réaliser, entretenir nos véhicules. En revanche, du côté des salaires, la direction générale a très bien maîtrisé et réduit la masse salariale. Le tableau ci-dessus démontre que la direction de RENAULT a, par l'abandon des AGS, lourdement décroché les salaires par rapport aux normes nationales et au Plafond de la Sécurité Sociale. De plus, alors que l'on recrute des salariés de plus en plus qualifiés, RENAULT ne reconnaît pas les diplômes, au regard du SMIC, salaire minimum pour une personne sans qualification.

Exemples de décrochage des salaires, comparaison du salaire médian 2005/2017 avec le plafond de la sécu

| | 2005 | % / Plafond SS | 2017 | % / Plafond SS |
|----------------------|--------------|----------------|--------------|----------------|
| PSS | 30192 | | 39228 | |
| APR 185 (9° Décile) | 29886 | 99% | 33892 | 86% |
| APR 215 (médiane) | 30093 | 100% | 33635 | 86% |
| ETAM 285 (1° décile) | 27424 | 91% | 30801 | 92% |
| ETAM 335 (1° décile) | 36285 | 120% | 39583 | 129% |
| ETAM 365 (1° décile) | 40371 | 134% | 44501 | 112% |
| Cadre P1 (1° décile) | 32615 | 108% | 36183 | 81% |
| Cadre P2 (1° décile) | 38904 | 129% | 39849 | 110% |
| Cadre 3A (1° décile) | 47120 | 156% | 52000 | 130% |

Source bilan annuel présenté par la DRH Renault SAS, le 30 janvier 2018

En 2005, la moitié des APR P3 pouvait atteindre le PSS en salaire annuel, tout comme environ 10% des P1. Aujourd'hui il leur manque environ 6000 euros. Concernant les ETAM, coefficient 285 et 335, si leur salaire progresse cela est la conséquence de la panne du déroulement de carrière et d'une ancienneté moyenne en progression.

Pour les cadres, un jeune embauché démarre en dessous du PSS et les cadres P2, 3A tout comme les ETAM 365 ont une forte baisse de leur pouvoir d'achat !

MOBILISONS-NOUS POUR CONDAMNER UNE POLITIQUE DES REMUNERATIONS QUI NE NOUS RESPECTE PAS !

DES AGS POUR TOUS, POUR OBTENIR NOTRE DÛ !